



Vos élus UNSA vous informent des premières prestations locales votées pour 2018



En préambule :

2018 devrait être l'année du dernier catalogue papier de la Commission Locale d'Angers...

En effet dans une logique de dématérialisation, le Conseil d'administration a voté la suppression des envois papiers en masse et impulsé la refonte du site, qui permettra en outre une accessibilité par Smartphone courant 2018 !

Enfin une dématérialisation de la communication du Cosog, légitime et attendue, que portait l'UNSA depuis plusieurs années.

Nous ne pouvons que nous en féliciter !



Ce que vous aurez en 2018...

VOYAGE



La Croatie

A défaut d'un voyage à New-York rejeté par les autres organisations syndicales, l'**UNSA** proposait en deuxième choix un voyage en Croatie en juin 2018, avec en option une semaine supplémentaire à prix coûtant.

Votes : Pour **UNSA** - CGT Contre : **CFDT**

VILLE EUROPÉENNE



Amsterdam et/ou Rotterdam

Cette prestation est très appréciée des personnels. En effet, ce concept permet à chacun d'organiser librement son séjour, au cours de l'année.

Votes : Pour à l'unanimité

ILES ANGLO-NORMANDES



Chausey – Jersey – Guernesey

Cette nouvelle prestation initiée par vos élus **UNSA**, à l'instar de celle proposée sur les villes européennes, vous permettra de «mettre les voiles» et découvrir la beauté de ces îles.

Votes : Pour à l'unanimité



NUITÉES

Les prestations « **Chambres d'hôtes** » et « **nuitées insolites** » sont reconduites en 2018.

Concernant « **la résidence des Sables** », les 85 nuitées qui nous sont octroyées chaque année ne permettent pas de répondre aux nombreuses demandes des ouvriers droit. Le prestataire semble enclin à nous proposer 35 nuitées supplémentaires et un 3^{ème} appartement (les capacités d'hébergements seraient de 2, 4 et 6 personnes).

Vos élus UNSA y seront bien évidemment favorables.



Outre les prestataires, Citadines, Adagio et Pierres et vacances, que nous avons souhaités conserver, l'**UNSA** a proposé d'y ajouter « **Mer et Golf** ». En effet, ce nouveau prestataire propose des appart-hôtels dans le sud-ouest et à La Mongie dans les Pyrénées.

Les adeptes de Week-ends aux sports d'hiver devraient apprécier !

Votes : Pour à l'unanimité



SUBVENTIONS

Renouvellement à l'identique des subventions

- CenterParcs
- Parcs Indian Forest et ô Gliss
- Ateliers culinaires, créatifs, bricolage, ...
- Marques tissées



Evènements sportifs ou Festival : Vous devrez malheureusement faire un choix !

L'**UNSA**, à l'initiative de ces propositions, a souhaité la mise en place de 2 prestations distinctes pour justement ne pas imposer un choix à nos ouvriers droit mais les autres organisations syndicales en ont décidé autrement !

Restau-Théâtre ou soirée cabaret au château de Belle Poule : Là aussi, nous proposons d'élargir la prestation existante à la possibilité d'une soirée au château de Belle Poule ou d'un **dîner dans 1 des 7 restaurants « chefs étoilés » du Maine et Loire.** Nous regrettons que cette dernière proposition n'ait pas été retenue.

AUTRES PRESTATIONS



Conseil juridique : Avocat et Notaire



Depuis plusieurs années, l'**UNSA** proposait d'élargir cette prestation aux conseils d'un notaire, nous sommes donc ravis de cette avancée pour nos ouvriers droit.



Abandon de la fête de la Ste Catherine ! Enfin, nous allons pouvoir imaginer une nouvelle fête dès 2018...

Nous avons des idées, n'hésitez pas à partager les vôtres avec vos élus.

Ce que vous n'aurez pas en 2018...

Pass Thalasso

Cette opération « **coup de cœur** » fin 2017 a connu un tel succès que nous avons souhaité « doubler la mise » compte tenu du reliquat budgétaire et attribuer 80 pass Thalasso au lieu des 40 initialement votés.

Nous nous félicitons de cette décision.

Conscients de la déception des 142 ouvriers droit, vos élus **UNSA** ont proposé de relancer cette prestation dès janvier 2018, en l'intégrant dans notre budget prévisionnel.

Domage que les élus CGT et CFDT aient voté CONTRE le renouvellement de cette prestation, les personnels apprécieront !

Ilot St Serge

Afin de s'adapter aux contraintes d'accès à la restauration dans les locaux de la CNP ainsi qu'à l'organisation des services, les horaires de l'accueil du COSOG sur ce site doivent être repensés pour un service de qualité.

Le Président et le Directeur administratif du COSOG présents sur Angers le 14 mars, ont répondu favorablement à la demande de l'**UNSA** de lancer des groupes de travail sur l'évolution des accueils du COSOG.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nulle part ou presque... Malgré nos interventions répétées, le dossier n'a malheureusement pas beaucoup évolué. **C'est pourquoi les élus UNSA ont exigé que des propositions concrètes** d'évolutions leur soient présentées, pour une mise en œuvre au plus tard au 1er janvier 2018.

PROJET IMMOBILIER QUATUOR

Le Cosog aura-t-il les moyens d'assurer un service de proximité sur ce site ?

L'**UNSA** est à nouveau intervenue lors du dernier Conseil d'administration sur la question des locaux à **Quatuor** car nous n'avons toujours pas la certitude que le Cosog aura les moyens d'y assurer un service d'accueil de proximité et de qualité pour les personnels de ce site.

En effet, même si le Directeur d'établissement Angers-Paris a confirmé que des surfaces seraient allouées aux « activités sociales » (COSOG, USAC, MSG, Mutuelle), les derniers ajustements sur plan étant attendus pour la fin de l'année, le Directeur de ces « activités sociales » n'apporte toujours pas de réponses concrètes à nos questions alors qu'il doit définir et arbitrer les besoins des équipes placées sous sa responsabilité. **Nous avons donc encore les plus vives inquiétudes sur les mètres carrés qui seront alloués au Cosog !**

Info dernière minute : nous venons d'avoir la confirmation de l'attribution de 45m² pour un espace médiathèque et accueil dans le bâtiment Quatuor. Enfin une bonne nouvelle !

Vos correspondants COSOG Angers



Nathalie Trubert
Titulaire
02 41 05 28 36



Assiba Bouhoute
Titulaire
02 41 05 22 95



Eric Dibling
Suppléant
02 41 05 00 14

